

L'escale Appart-Hôtel - Marina Smir & Oceania Résidences :



Basse Saison				Moyenne Saison				Haute Saison			
--------------	--	--	--	----------------	--	--	--	--------------	--	--	--

Du 1er Octobre au 01 Mai				Du 02 Mai au 30 Juin				Du 01 Juillet au 28 Aout			
Du 01 Octobre au 31 Octobre				Du 29 Aout au 30 septembre							
BO	BB	DP	PC	BO	BB	DP	PC	BO	BB	DP	PC
300	400	640	880	450	550	750	950	1100	1200	1440	1680
				70 DHS / PAX / NUIT				100 DHS / PAX / NUIT			

Chambre avec kitchenette
2 Adultes
Supplément Accès Aqua

BO	BB	DP	PC	BO	BB	DP	PC	BO	BB	DP	PC
400	550	850	1150	450	600	900	1200	1200	1350	1710	2070
100	150	250	350	100	150	250	350	150	200	340	460
50	80	130	180	50	80	130	180	100	130	200	280
				70 DHS / PAX / NUIT				100 DHS / PAX / NUIT			

Appartement 1 chambre
2 Adultes & 2 enfants
Supplément adulte
Supplément enfant
Supplément Accès Aqua

BO	BB	DP	PC	BO	BB	DP	PC
500	650	950	1250	600	750	1050	1350
100	150	250	350	100	150	250	350
50	80	130	180	50	80	130	180
				70 DHS / PAX / NUIT			

Appartement 2 chambres
2 Adultes & 2 enfants
Supplément adulte
Supplément enfant
Supplément Accès Aqua

- *BO (Bed Only) : Hébergement seul
- *BB (Bed & Breakfast) : Hébergement avec petit-déjeuner
- *DP : Demi-pension
- *PC : Pension complète

- 13,2 MAD par personne à partir de 12 ans et par nuit pour la TS et la TPT ;
- 150- MAD pour un lit supplémentaire (max un lit par appartement).
- Les tarifs préférentiels suscités ne seront pas appliqués au cas où la disponibilité des appartements fait défaut.

Riviera Beach Cabo Negro :



Période	Appartement 1 chambre (4-5 pax)
Du 1er Octobre au 01 Mai	350 MAD
Du 02 Mai au 10 Juillet	500 MAD
Du 11 Juillet au 28 Aout	1000 MAD
Du 29 Aout au 30 septembre	400 MAD

- 13,2 MAD par personne et par nuit pour la TS et la TPT ;

Les tarifs préférentiels suscités ne seront pas appliqués au cas où la disponibilité des appartements fait défaut.

L'escale Suites Mohammedia :



Période	Chambre avec kitchenette		Suite avec vue		Appartement supérieur		Appartement supérieur avec vue	
	Weekly	Week end	Weekly	Week end	Weekly	Week end	Weekly	Week end
Du 01 Octobre au 01 Mai Du 15 Septembre au 31 Octobre	400	450	500	600	500	600	600	700
Du 02 Mai au 10 Juillet Du 29 Aout au 14 Septembre	500	600	600	700	600	700	700	850
Du 11 Juillet au 28 Aout	1 000	1 100	1 200	1 350	1 200	1 350	1 400	1 500

- 13,2 MAD par personne et par nuit pour la TS et la TPT ;
- 60 MAD Supplément petit déjeuner par personne et par nuit (en buffet) ;

Les tarifs préférentiels suscités ne seront pas appliqués au cas où la disponibilité des appartements fait défaut

Réservation

La réservation est à effectuer à l'avance directement auprès du Prestataire. Seules les réservations, émanant par les bénéficiaires sont prises en considération.

Les demandes de réservations ne sont recevables que dans la limite des unités d'hébergements disponibles.

Elle n'est valide que si elle fait l'objet d'une confirmation par le prestataire soit par écrit (e-mail : **Resa@lescalepark.com**), soit par numéro de confirmation communiqué verbalement (N° téléphone : 05 39 66 99 04 / 06 60 16 16 18)

Le bulletin de réservation dûment établi et envoyé par le Prestataire au bénéficiaire doit mentionner le nom du bénéficiaire, le nombre de personnes, le type d'appartement, et l'ensemble des prestations sollicités par l'adhérent

L'affectation des appartements se fait le jour de l'arrivée.

Les bénéficiaires sont tenues de déposer **30%** du montant total, afin d'avoir une confirmation de réservation. Le paiement se fera par virement bancaire aux coordonnées indiquées ci-dessous :

Nom Société : 7ème Avenue Hôtels

Banque : CIH

RIB : 230 640 2746433221025600

La réservation est maintenue jusqu'à 19h00. Au-delà, et faute d'écrit, pour confirmer l'arrivée du bénéficiaire, le prestataire se réserve le droit de l'annuler.

Annulation des réservations

Toute annulation doit parvenir au prestataire par e-mail ou par téléphone au moins :

- **7 jours** avant la date d'arrivée, pendant la période allant du 1er Juin au 30 Septembre ;
- **48H** avant la date de l'arrivée pour le reste de l'année.

Un avoir sera remis au bénéficiaire à consommer dans une date déterminée.

Au-delà ou en cas no show, l'acompte déjà versé ne peut pas être remboursable.

Délogement

Dans le cas d'un délogement résultant d'un cas de force majeur ou de problèmes techniques, le prestataire ne peut être tenu responsable du non-respect de ses engagements, mais s'efforcera de loger les bénéficiaires dans un appart hôtel ou appartement de la même catégorie avec des prestations équivalentes à celles convenues dans la présente annonce.

Le prestataire ne sera donc tenu d'aucun remboursement ou indemnités ni au prestataire ni aux bénéficiaires.

Facturation et Règlement

Les bénéficiaires prendront en charge le reliquat des frais de leur séjour (chambre d'hôtel, repas, boissons, extras...) à la date du départ.

Informations aux Bénéficiaires

Le partenaire s'engage formellement à informer les bénéficiaires des conditions de la présente annonce et des prestations auxquelles ils ont droit.

Les bénéficiaires doivent présenter un justificatif d'adhésion à la Fondation au moment du check-in.

Les bénéficiaires reçoivent automatiquement une remise pour l'accès à l'Aqua Park du complexe Smir Park selon la disponibilité.

Réclamations

Pour être prise en compte, toute réclamation concernant les services dispensés par le prestataire, doit être directement envoyée par le bénéficiaire à la direction du prestataire dans un délai ne dépassant pas 08 jours après la date de départ du bénéficiaire, avec une copie pour information adressée à la Fondation.

Reclamation@7eme-avenue.ma